



## ÉCOLE SAINT-CLÉMENT-EST

### COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE BOURGEOYS

#### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

5 juin 2017

18 :30 SALON DU PERSONNEL

---

#### PROCÈS VERBAL

##### 1. PRISE DES PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

1.1. Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

		PRÉSENT	ABSENT
<b>MEMBRES PARENTS</b>	Étienne Pigeon	X	
	Kim-Anh Tran	X	
	Chantal Cassis	X	
	Lina Diwan	X	
	Francisco Monterrubio	X	
	Geneviève Bordeleau	X	
<b>MEMBRES DU PERSONNEL</b>	Annie-Claude Desroches	X	
	Julie Piétracoup	X	
	Diane Pitre-Gauvin	X	
	Josée-Lynn Karam	X	
	Cindy Bernier		X
	Daphney Belfond		X
<b>MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ</b>	Karine Barrette	X	
	Nicolas Reichenbach	X	
<b>DIRECTION (EX OFFICIO)</b>	Isabelle Boivin	X	
<b>DIRECTION ADJOINTE (EX OFFICIO)</b>	Guillaume Smith-Desbiens	X	

##### 2. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

2.1. Aucun membre du public n'est présent.

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

3.1. Mme Diwan propose l'adoption de l'ordre du jour modifié et est appuyée par Mme Karam.

### **4. ADOPTION DU P.V. DE LA RÉUNION DU 24 AVRIL 2017**

4.1. Un vote a lieu sur un paragraphe du procès-verbal du 24 avril 2017. Étant donné une égalité des votes, le président M. Pigeon use de son droit de veto pour conclure sur le procès-verbal, lequel est par la suite adopté par les membres.

### **5. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL ET BILAN 2016-2017**

5.1. Le rapport annuel et bilan 2016-2017 est proposé par Mme Diwan et adopté par M. Monterrubio.

### **6. RÉOLUTION ACTIVITÉ(S) INTÉGRÉE(S) 2017-2018**

6.1. Le conseil d'établissement de l'école Saint-Clément-Est approuve à l'unanimité, sur proposition de Mme Diwan qui est appuyée par Mme Pitre-Gauvin, les sorties à La fromagerie du verger ainsi que pour le cross-country, le tout conformément à l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique*.

### **7. DISCUSSION SUR LES PRIORITÉS 2017-2018**

7.1. Les membres font part de diverses priorités pour la prochaine année scolaire. Parmi celles-ci, on retrouve :

- suivi de la clientèle et de la surpopulation
- poursuite de la collaboration avec la Fondation et création d'un comité
- suivi du projet éducatif
- suivi au niveau de la gestion et de l'utilisation des locaux de l'école (parascolaire, entres autres)
- évaluation de la satisfaction de la clientèle sur les fournisseurs de service
- poursuite du momentum du nouveau logo et faire refonte du site web
- élaborer des projets rassembleurs entre les enseignants et les bénévoles.
- 

### **8. PROCHAINE RENCONTRE : SEPTEMBRE 2017**

9. Levée de l'assemblée à 20h09 sur proposition de Mme Pitre-Gauvin et appuyée par Mme Desroches.